



94 boulevard Auguste Blanqui
75013 PARIS



**SECTION
MESSAGERIES
NMPP**

NMPP : FAIRE VIVRE LE CENTRE DE COMBS ET ASSURER L'AVENIR DE SES SALARIÉS

Pour quelles raisons le SGLCE et la section des Messageries ne participeront-ils pas à l'assemblée générale organisée par la Filpac le mercredi 8 novembre sur le site de Combs-la-Ville ?

Le centre NMPP des publications de Combs-la-Ville est aujourd'hui à un tournant de son existence. Quand l'avenir d'un centre et de ses salariés est en jeu, il est de notre responsabilité syndicale de faire avec ceux-ci les choix réalistes pour inverser le processus en cours. Plus que jamais, nous devons tous agir avec discernement si nous voulons donner à Combs-la-Ville les moyens d'exister.

Toute démarche intempestive, fut-elle à l'initiative de notre fédération, peut s'avérer dangereuse pour le futur de Combs-la-Ville si elle remet en cause des choix sur lesquels les salariés, en grande majorité, se sont exprimés démocratiquement. En convoquant une assemblée générale mercredi prochain dans le centre de publications des NMPP pour une soi-disant « clarification », notre secrétaire fédéral met de la confusion là où les travailleurs ont plus que jamais besoin de lisibilité et de cohérence syndicale.

Si les intentions de la direction des NMPP ne sont un mystère pour personne, celles de notre fédération sont pour le moins obscures. Ce qui est clair, c'est qu'elle s'immisce dans notre activité syndicale à Combs-la-Ville. La FILPAC n'est pas sans savoir que le centre de Combs-la-Ville souffre, depuis sa création, d'une absence d'accords qui lui permettraient d'être aujourd'hui l'outil de référence pour la distribution des publications au niveau 1.

La volonté de certains éditeurs — relayée par des membres de la direction générale des NMPP — de réduire ce centre, dès son ouverture, à sa plus simple expression en externalisant toujours plus les prestations, exige des réponses syndicales responsables.

Aussi, devant le blocage systématique de toute discussion par une minorité de camarades de Combs-la-Ville, le syndicat et la section des Messageries ont pris l'initiative d'élaborer un projet d'organisation du travail prenant en compte l'avis de salariés.

Ce projet, construit depuis plus de quatre mois et présenté dans le document « Décidons ensemble de notre avenir », est une base pour des négociations sérieuses sur le site de traitement des publications. Un projet largement approuvé par les salariés qui ont exprimé clairement leur souhait de le voir négocié rapidement pour sortir d'une situation inextricable et donc, fatale pour l'avenir de leur centre et leurs emplois. Conscients des enjeux, les salariés ont souhaité vivement la tenue de nouvelles élections professionnelles afin qu'une nouvelle équipe syndicale porte ce projet à la négociation, aboutisse à un accord acceptable pour toutes les parties et veille à son application. Dans cet objectif, 15 élus sur 24 ont démissionné, espérant jusqu'au bout que les 9 élus restants s'inscrivent dans cette démarche lucide et respectueuse des salariés.

Nous avons été contraints de demander la révocation de quelques élus du centre de Combs-la-Ville. L'obstination de certains délégués à maintenir leurs mandats en refusant d'être soumis à une consultation des salariés concernant l'avenir de ceux-ci nous a obligés à recourir à cette procédure inhabituelle.

Trois quarts des salariés se sont prononcés pour la révocation de ces élus. Ne pas tenir compte aujourd'hui de l'expression démocratique des salariés serait une grave entorse à la charte de la vie syndicale adoptée lors du 47^e congrès de la CGT.

Un projet pour faire revivre Combs-la-Ville

Aujourd'hui, l'heure n'est pas de débattre d'un « projet d'entreprise » écrit en toute hâte pour sauver les apparences ou donner l'illusion d'une alternative salvatrice à Combs-la-Ville. L'heure est à la mise en place rapide d'une équipe syndicale qui réponde aux attentes des salariés et donne l'impulsion nécessaire pour que leur centre retrouve une activité normale.

Seul un projet dénué de toute démagogie permettra le démarrage du centre de Combs-la-Ville dès la fin de l'année.

La future équipe syndicale qui négociera la nouvelle organisation du travail veillera à ce que les conditions de travail soient acceptables. Dès que le centre aura effectivement démarré et adopté un rythme normal de production, les élus auront pour priorité de faire aboutir les revendications ayant trait à la réintégration de la charge de travail.

La réintégration des produits à « haute valeur faciale » de St Fargeau avec les exigences de sécurisation du centre de Combs-la-Ville ou notre présence à Servon ne peuvent se concevoir que si la démonstration est faite d'un fonctionnement normal de l'outil de distribution dès demain. L'urgence est au démarrage du centre de publications ; notre projet le permet, comme il permet d'en assurer la pérennité et l'avenir de ses salariés.

Il est regrettable que notre fédération feigne ne pas comprendre les enjeux présents et à venir dans la distribution de la presse écrite. Nul ne peut ignorer qu'à partir de décembre 1989, les réformes structurelles de la distribution se sont traduites par des restructurations successives avec un développement important de la sous-traitance. Nombreux sont les salariés qui pensent que la Filpac aurait pu, à plusieurs occasions, manifester sa détermination à changer le cours des choses, en tenant compte de la situation de la presse.

Dans la situation actuelle du Centre de Combs-la-Ville, nous ne saurions trop conseiller à notre fédération de faire preuve de discernement. Si son objectif est de soutenir un climat délétère en culpabilisant les salariés qui ont retiré leur confiance à une minorité d'élus et en passant par-dessus le syndicat, elle risque de perdre la crédibilité qu'elle a encore auprès des travailleurs.

Tout le monde a encore en mémoire l'épisode de l'ex-PDP, devenu SPPS : la fédération avait déjà cautionné des élus désavoués par les salariés et permis la création d'un syndicat « CGT » d'entreprise pour le plus grand bonheur de la direction des NMPP...

L'unité est notre objectif majeur. Nous ne comptons plus les nombreuses initiatives de notre syndicat pour que **l'ensemble** des élus de Combs-la-Ville s'inscrive dans une démarche commune et constructive. Dommage que le temps et les arguments n'aient pas eu raison des blocages systématiques d'une minorité qui cherche aujourd'hui à se raccrocher à un « projet d'entreprise » qu'elle aurait jugé hier inacceptable.

La seule démarche démocratique à Combs-la-Ville est celle qui rassemble la majorité des salariés et des ex-élus majoritaires autour du projet élaboré par le SGLCE et la section des Messageries. Parce que l'urgence est à la concrétisation de ce projet et non au débat sur un patchwork d'intérêts divers et éloignés des préoccupations des salariés, le SGLCE et la section des Messageries ne participeront pas à l'assemblée générale du mercredi 8 novembre.

Paris, le 6 novembre 2006